



## À axe nant contrat de travail

Par **Quintard angeline**, le **27/10/2016** à **13:39**

Bonjour

J'ai signé un avenant pour un contrat pour une nounou mais le problème c'est que le contrat à que nous n'avons pas encore signé ne respect pas l'avenant que peut il ce passe si nous ne signons pas le contrat?

Merci

Par **P.M.**, le **27/10/2016** à **17:59**

Bonjour,

C'est quand même curieux et anachronique de conclure un avenant à un contrat à venir donc qui n'existe pas et cela mériterait éventuellement plus d'explications...